



Commissions municipales ouvertes

Ces commissions sont constituées de la Maire, des adjoints, de conseillers municipaux et des habitants qui sollicitent leur participation. Elles ont pour objectifs d'associer les citoyens à la vie de la commune, de favoriser leur dialogue avec les élus, de faire appel à leurs compétences. Elles représentent un moyen de faire vivre la démocratie locale en donnant la parole aux habitants en soumettant des idées, des propositions, en remontant des questions ou inquiétudes à l'équipe municipale, pour lui permettre de mieux appréhender et gérer les domaines de compétence. Elles se réunissent régulièrement dans l'année en fonction des dossiers à traiter entrecoupées d'une réunion trimestrielle avec tous les habitants, le vendredi à 18h.

Le Conseil Municipal peut créer, modifier ou supprimer des commissions au cours de chaque séance, il sera également possible de proposer la constitution de nouvelles commissions.

Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie communale, vous pouvez participer aux commissions ouvertes. Pour ceci, rien de plus simple, vous remplissez le bulletin (ci-dessous) ou vous vous inscrivez par mail mairietreminis@orange.fr

1. **Accueil, Animation et associations** vice présidente Isabelle Ganne-Fort

Réfléchir, préparer les différentes animations communales en collaboration avec les associations (fête de Noël, fête du 13 juillet, repas des Aînés, projet du « singulier musée de la forêt de Tréminis »...)

2. **Amélioration de la vie quotidienne, lien social, famille, jeunesse** vice présidente Véronique Wannecque

Rompre l'isolement avec les associations pour des moments particuliers intergénérationnels qui viendrait appuyer la commission communale « action sociale et intergénérationnelle », le nouveau Comité des Fêtes, le Trémini's club, le Sou des Ecoles...Mettre en place des outils d'observation de la vie quotidienne dans la commune, favoriser la mise en place de réseaux d'aide (vigilance-citoyen)...

3. **Commission Transition écologique en interaction avec les projets de la commune** vice président Frédéric Melmoux

Environnement/ développement durable/ cadre de vie, enjeux, positionnements et décisions sur les questions de gestion de l'eau, qualité de l'air, réflexion sur le devenir de la forêt et de l'alpage, préservation de notre qualité de vie...

4. **Environnement, fleurissement et développement durable** vice présidente Jeanine Charpentier

Choisir les lieux de fleurissement, les types de végétation, aider aux plantations et à l'arrosage l'été, rangement des jardinières avant l'hiver, décoration de Noël (fabrications, installations, rangements), participation au nettoyage des bords de route, espaces verts, participation aux « chantiers participatifs »...

5. **La rénovation de la salle des fête** vice président Frédéric Melmoux

Travail sur ce que l'on envisage pour le devenir de la salle des fêtes, ses futures utilisations, la rénovation énergétique, accessibilité, aspect...,

✂.....

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX COMMISSIONS MUNICIPALES OUVERTES

M/Mme Prénom

Adresse.....

Tél Mail.....

Souhaite participer à la commission

- ① ② ③ ④ ⑤

Bulletin à déposer à la Mairie (boîte aux lettres ou par mail)





1ère Rencontre avec les habitants le 28 août 2020 - 18h - salle des fêtes

Environ 50 personnes présentes dont 8 élus.

Synthèse des thèmes abordés, des pistes évoquées et des solutions retenues.

- Fonctionnement horizontal

Il est réaffirmé la demande de fonctionnement horizontal du conseil municipal associant les habitants au fonctionnement de la commune à l'image de ce qui est mis en place dans la commune de Saillans dans la Drôme. Il est proposé de créer un groupe d'élus et non élus qui irait rencontrer ces élus (M. Léger)

Le principe d'ouverture des commissions au public est confirmé, souhait de l'équipe municipale affirmé dans la profession de foi. Sont proposées la création d'une commission Transition écologique ainsi qu'une commission Social/Animation (rompre l'isolement en associant les associations pour des moments particuliers intergénérationnels) qui viendrait appuyer le Commission municipale et le Comité des Fêtes -à recréer- en associant le Trémini's club, réflexion sur le devenir de la forêt et de l'alpage, travail sur ce que l'on envisage pour le devenir de la salle des fêtes, ses futures utilisations, la rénovation..., enjeux, positionnements et décisions sur les questions de gestion de l'eau avec le projet phare de cette mandature « eau et assainissement », participation au projet « le Trièves capitale champêtre de la culture / Singulier Musée de la Forêt » avec la Communauté de Communes, embellissement du village ... Des outils doivent être utilisés pour préparer le travail en commission.



- La prise de parole en public, la maîtrise d'outils informatique n'étant pas simple pour tout le monde. Il faudra trouver des outils pour que chacun puisse s'exprimer que ce soit en réunion ou à distance. On constate également que la communication par le biais de l'Echo n'est pas toujours efficace. La liste de diffusion par mail est un outil permettant d'être plus réactif sans résoudre le problème des personnes non connectées. Le site permet de suivre en direct les actualités mais de même, il faut une connexion Internet.

- La gestion communale s'effectue à plusieurs échéances. Très court terme pour le quotidien, à l'échéance d'un mandat et à long terme plusieurs dizaines d'années. Chacun doit pouvoir trouver sa place pour s'investir dans ces 3 catégories.

- On constate une érosion du bénévolat et de l'investissement individuel dans la participation à la vie associative ou communale. Des solutions sont à trouver pour recréer une dynamique de village.

Quelques phrases retenues :

- « il ne faut pas s'adapter au changement, il faut l'inventer ! » - « investissez-vous dans la vie du village »

Nos différences font notre richesse :

« On veut être acteur des décisions communale » / « J'ai voté pour un conseil municipal à qui je fais confiance »

« Il faut que les jardins soient entretenus » / « les friches sont importantes pour la biodiversité »

A faire rapidement :

A Château Bas, sur la route neuve, remplacer la ligne continue matérialisant la zone piétonne par une ligne pointillée. C'est fait ! Voir photo.

Rediscutez des conditions de location/mise à disposition de la salle des fêtes

Est acté :

⇒ Le principe d'une réunion trimestrielle avec les habitants, le vendredi à 18h.

⇒ Nous vous proposons (si les conditions sanitaires le permettent) de vous retrouver **vendredi 18 décembre à 18h dans la salle des fêtes.**

